

*** Communiqué de presse ***

15 octobre 2020

Le programme d'encouragement à la formation de la CCNT fête ses 10 ans!

Bâle. Lancé en 2010, le programme de formation et de perfectionnement de la CCNT souffle ses 10 bougies ! Depuis sa naissance, ce programme généreusement subventionné a permis à quelque 7'000 professionnels de l'hôtellerie-restauration d'entreprendre des formations continues. L'année 2020, placée sous le signe de la pandémie du Covid-19, démontre combien il est important, surtout en temps de crise, de disposer de spécialistes qualifiés et de miser sur la qualité pour marquer des points auprès de la clientèle.

Depuis 10 ans, les employés de la branche bénéficient d'un soutien extrêmement généreux qui leur permet d'accomplir, pratiquement sans frais, l'entier de leur parcours professionnel, depuis la formation initiale au post-diplôme en gestion hôtelière, en passant par les formations de rattrapage. A l'heure actuelle, le programme subventionné comprend une bonne trentaine de cours et l'offre s'étoffe en continu. Les rabais accordés pour les employés d'entreprises assujetties à la CCNT vont, selon la filière, de quelques centaines de francs à plus de 15'000 francs suisses. Les participants paient une petite partie de leur poche pour presque tous les cours, suivant la devise «ce qui ne coûte rien ne vaut rien».

Depuis le lancement du programme subventionné en 2010, environ 7'000 collaborateurs ont saisi leur chance et bénéficié de la CCNT pour avancer sur le plan professionnel. L'an dernier, on a dépassé pour la première fois la barre des 1'000 demandes de subventions et 2019 a aussi marqué le lancement de la campagne d'information « Formation- incluse », laquelle met l'accent sur l'ampleur du soutien financier de la CCNT et sur la grande facilité d'accès à cette aide.

Prestation pionnière des partenaires sociaux

« Cet anniversaire est en premier lieu l'œuvre des partenaires sociaux, lesquels ont réussi à unir leurs efforts pour promouvoir la qualité et la qualification dans la branche via un appui financier et ce, dans une mesure probablement sans précédent dans un secteur économique », se réjouit Peter Hohl, président de la commission paritaire de la CCNT de l'industrie hôtelière. Et Stefan Unternährer, responsable de la politique sociale et du service juridique de Hotel & Gastro Union d'ajouter : « Aujourd'hui comme hier, nous avons cherché avec ce projet à accroître la productivité des établissements et à développer les compétences de nos employés. Et dès le début, les partenaires sociaux avaient pour souci d'indemniser les établissements pour l'absence de leurs employés en leur accordant une compensation salariale, mais aussi d'honorer l'aboutissement des efforts de formation au moyen d'échelons correspondants au niveau des salaires minimaux.

Dans la situation actuelle, les partenaires sociaux espèrent en particulier que la branche misera davantage sur la formation continue: «La Suisse revient sur le devant de la scène en tant que destination de vacances et elle devrait jouer la carte de la qualité.

Eine Kampagne des Gastgewerbes – une campagne de l'hôtellerie-restauration – una campagna dell'industria alberghiera-ristorazione

Maintenant qu'avec la crise les établissements disposent de capacités en temps, elles auraient tout à gagner à les utiliser au profit de la formation continue », conseille Bettina Baltensperger, responsable du marché du travail et du partenariat social chez HotellerieSuisse.

Une procédure d'autorisation efficace

La création d'une interface entièrement automatisé entre Hotel & Gastro *formation* Suisse et l'autorité de surveillance de la CCNT de la branche a posé un jalon important dans l'histoire de la formation subventionnée. L'objectif consistait ici à optimiser les processus et à réaliser un traitement principalement numérique. Aussi bien les inscriptions que les rapports de présence sont désormais transmis par voie électronique, d'où une simplification et accélération considérable des processus entre les deux parties. Il est dorénavant possible de solliciter des montants d'encouragement de manière simple et rapide au moyen des formulaires habituels des cours de formation et de perfectionnement.

Mini-vidéos d'anniversaire

Pour marquer l'anniversaire du programme, nous avons réalisé cinq courtes vidéos de témoignage pour les réseaux sociaux. D'anciens diplômés, un employeur et un enseignant partagent leurs expériences en matière de formations financées par la CCNT et encouragent les gens à y participer. Les vidéos sont en ligne à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/c/weiterbildunginklusive/>.

Pour de plus amples informations:

www.formation-include.ch

*** fin du texte ***

((Lien vers le téléchargement de matériel illustratif)):

<https://www.dropbox.com/sh/sox4s65wc3u4tu8/AAC3w14IQbU0wTxnsRljKXU7a?dl=0>

Coordination médias:

Sabine Bosshardt

Propriétaire

Bosshardt Kommunikation

Tél: +41 (0)44 244 27 27

E-mail: sb@bosshardt-kommunikation.ch